

# Cannabis et abus sexuel

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/04/2017 14:56

Je suis avec mon petit ami depuis quelques mois et je savais qu'il fumer des joints de temps en temps. Mais il a commencé à en consommer plus souvent et en grosse quantité. Un jour, on a fumer tout les deux, je voulais juste essayer et on a commencé à se chauffer et il a commencé à me doigter et j'en avait pas envie, alors je lui ai dit et il a insisté, j'ai enlevé sa main et il a retenu mes bras, je commençais à avoir peur alors je lui ai demandé d'arrêter, il arrêta et recommença juste après, il me répétait de me laisser faire, et au bout d'un moment alors que je lui demandais d'arrêter, il a mis sa main sur ma bouche... J'ai enlevé sa main avec mon pied et il a fini par arrêter de lui-même... Je lui en ai reparlé après la redescente et il m'a dit ne se souvenir de rien, il a pleuré et s'est excusé, je ne lui en veux pas et je l'aime, c'est arrivé qu'une fois et il est très vigilant maintenant. Mais je me pose vraiment la question, est-ce vraiment possible d'oublier ça?...

---

## Mise en ligne le 24/04/2017

Bonjour,

Vous avez eu peur de votre petit ami qui sous l'effet du cannabis, de l'excitation et du désir a voulu aller plus loin dans votre relation intime. En effet l'excitation sexuelle peut faire naître des émotions intenses, des pulsions qui peuvent parfois entraîner une perte de contrôle de soi.

Vous aviez fumé tous les deux et vous vous êtes laissés emporter par le désir. Chacun(e) commence sa vie sexuelle différemment, en fonction de sa sensibilité, de ses désirs, de ses espoirs, de ses craintes aussi. Vous n'étiez pas prête à aller plus loin et votre petit ami doit respecter cela sous peine de vous sentir en insécurité chaque fois que vous vous rapprochez.

Pour que la relation reste belle, il est important d'arriver à se parler, à s'écouter, à être complices. Se parler de ce qui va, de ce qui ne va pas, de ce dont on a envie, de ce qui plaît à l'autre ou ne plaît pas. C'est important de pouvoir s'exprimer, de dire ce qui a pu blesser, de comprendre ce que l'autre a voulu dire, de ne pas laisser s'accumuler les rancœurs. Alors avec un peu de temps on peut oublier une mauvaise expérience et refaire confiance.

Votre ami regrette son geste et à présent il reste vigilant, il a pris conscience qu'il est allé trop loin et s'est excusé, c'est positif.

Dans le cas où cette expérience qui vous a marquée continue à vous préoccuper nous vous conseillons d'aller en parler auprès d'un psychologue dans une Maison des adolescents. Vous pouvez aussi consulter le site ONsexPRIME de Santé Publique France où vous trouverez des informations qui concernent la sexualité des jeunes.

Le cannabis entraîne une intensification des perceptions sensorielles et une facilitation de la parole et de la relation aux autres (désinhibition) mais n'entraîne pas de pertes de mémoire de ce type. Si votre petit ami dit ne pas se souvenir c'est certainement qu'il a honte de ce qui est arrivé. Cela peut également expliquer qu'il ait du mal à y repenser.

Vous dites qu'il avait une consommation festive de cannabis et que depuis quelque temps il fume de plus en plus. Il serait intéressant que votre ami se questionne sur ce qui le pousse à fumer, pourquoi il a besoin de cela, ce que cela lui apporte..

Peut-être est-ce un moyen de se détresser, ou cela lui permet-il de se sentir plus à l'aise dans un groupe d'amis etc ... Dans certains contextes, lorsqu'on se sent par exemple plus fragile, plus vulnérable, on peut avoir tendance à masquer les difficultés que l'on éprouve en consommant un produit qui pourra nous apaiser, diminuer l'anxiété. Ces situations sont fréquentes à l'adolescence, de plus, on a parfois envie de tenter de nouvelles expériences lorsque celles-ci se présentent et c'est compréhensible.

Une consommation qui se multiplie et se régularise n'est pas anodine et le risque principal est de devenir dépendant. Si votre petit ami se questionne vous pouvez l'encourager à faire un point sur sa consommation auprès d'une Maison des adolescents ou auprès d'une CJC (Consultation Jeunes Consommateurs). Vous pouvez éventuellement l'accompagner si vous le souhaitez.

Vous avez également la possibilité de nous joindre directement au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis ) de 8h à 2h tous les jours ou par chat de 14h à 2h en vous rendant sur l'un de nos sites. Un de nos écouteurs prendra le temps de vous écouter.

Prenez soin de vous.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

[Association Addictions France 33 - CSAPA de Bordeaux](#)

67, rue Chevalier  
**33000 BORDEAUX**

**Tél :** 05 57 57 00 77

**Site web :** [addictions-france.org/etablisements/csapa-de-bordeaux/](http://addictions-france.org/etablisements/csapa-de-bordeaux/)

**Accueil du public :** Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h et vendredi 8h30 à 17h

**Secrétariat :** Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h. Le vendredi de 8h30 à 17h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur place ou avec le dispositif CAAN'ABUS Bordeaux : 41 rue Sainte Colombe

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CEID Addictions - Centre Maurice SERISÉ**

24, rue du Parlement Saint-Pierre  
**33000 BORDEAUX**

**Tél :** 05 56 44 84 86

**Site web :** [ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/](http://ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/)

**Secrétariat :** du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

**Accueil du public :** du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf mercredi matin

**Centre :** Pour l'analyse de produits contacter le 07 50 54 48 07

[Voir la fiche détaillée](#)

### **Autres liens :**

- [Maison des Adolescents](#)
- [ONsexPRIME](#)